

Pour des retraites solides et solidaires

Depuis près de vingt ans, des contre-réformes des retraites sont menées pour obliger les salariés à travailler plus longtemps. Les salariés du privé en 1993 et les fonctionnaires en 2003 ont vu leurs conditions de départ à la retraite se dégrader et le niveau des pensions baisser de 15 à 20 %, notamment à cause de l'allongement de la durée de cotisation. Comment en est-on arrivé là ? Comment sortir de la spirale régressive ?

Choc démographique ou choc social ?

L'augmentation de l'espérance de vie (à 60 ans, un peu moins d'un demi-trimestre par an) modifie la composition par âges de la population : les plus de 60 ans représentent un cinquième de la population, ils en occuperont un tiers en 2050. Ainsi, 182 actifs cotisent pour 100 retraités aujourd'hui et, en 2050, ils ne seront que 120. Mais cette projection n'est pas alarmante. Elle ne le devient que si, à l'avenir, l'emploi se dégrade, les salaires sont comprimés et si la richesse produite est accaparée par les profits de toutes sortes. Il n'y a donc pas de fatalité à travailler toujours plus.

Faire payer la crise aux populations ?

La crise économique et financière depuis 2007 a accru la volonté d'en finir avec une protection sociale trop élevée aux yeux du patronat. Profitant de cette crise, le gouvernement français presse le pas parce qu'il a le souci de ne pas effaroucher les marchés en leur donnant des gages sur la réduction des dépenses sociales et publiques. Plutôt sacrifier les populations, comme la population grecque, que d'imposer des restrictions aux fauteurs de crise.

Une nouvelle réforme régressive ?

Le gouvernement veut reculer l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62, voire 65 ans ou plus, et rallonger encore la durée de cotisation au-delà de 41 ans. Il ment en affirmant qu'on ne peut jouer que sur ce seul paramètre. Il laisse dans l'ombre la possibilité d'augmenter les cotisations parce que cela obligerait à avouer que, depuis trente ans, un détournement de la richesse produite a été effectué au détriment de la masse salariale vers les profits. Ce détournement représente 8,8 points de produit intérieur brut (PIB), soit environ 170 milliards d'euros en valeur actuelle, 17 fois plus que le déficit annoncé pour 2010 de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV). Dans le même temps, les dividendes versés aux actionnaires sont passés de 3,2 à 8,5 % du PIB.

La répartition face à la capitalisation

En filigrane, le gouvernement et le patronat n'ont pas abandonné l'idée absurde et cynique de confier

les retraites aux fonds de pension, malgré la déconfiture de ces derniers dans la débâcle financière.

Au contraire, notre système par répartition est de loin bien plus sécurisé, tout en assurant une solidarité entre les générations et même, dans une certaine mesure, entre les groupes sociaux. Certes, de profondes inégalités subsistent entre les retraités, qui doivent être corrigées, mais elles tiennent beaucoup aux mauvaises conditions d'emploi dont sont victimes notamment les femmes et beaucoup de salariés effectuant des travaux pénibles ou bien frappés par le chômage et la précarité.

Faire cotiser les profits, c'est possible

Le Conseil d'orientation des retraites a évalué à seulement 3 points de PIB le besoin maximal de financement supplémentaire pour équilibrer les retraites en 2050, en conservant le même taux de remplacement *pension/salaire* qu'aujourd'hui. Nous ne nous satisfaisons pas de cela car, pour annuler les réformes calamiteuses précédentes, il faudra encore 6 points de plus. Mais cet objectif est atteignable à condition de partager la richesse produite dans la société.

En soumettant les dividendes et tous les revenus actuellement exonérés à des cotisations, on couvre tous les besoins de retraites d'ici 2050. Ainsi, une simple application du taux de cotisation patronale de 8,3 % aux dividendes dégagerait dès aujourd'hui 12 milliards supplémentaires pour les retraites, davantage que le déficit courant de la CNAV.

Rien ne sert de courir, il faut partager à point

Faut-il une croissance économique perpétuelle et forte pour financer les retraites et tous les besoins sociaux ? Non. En revanche, plus la société intégrera la contrainte écologique, plus l'exigence de partager les revenus sera impérieuse pour éviter le productivisme.

« Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites »

Attac a initié avec la Fondation Copernic cet appel (<http://exigences-citoyennes-retraites.net>)